

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

DSIL / SERVICE DES ASSEMBLÉES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Séance ordinaire publique du 24 octobre 2016

**4 - PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) -
RESULTATS ET SUITES DONNEES A LA CONSULTATION DU PUBLIC**

Service instructeur : Administration

Délibération n° : CD241016/4A

Le 24 octobre 2016, l'Assemblée départementale, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département sous la présidence de Jean-Pierre Marcon, Président du Département.

- Présents : 36 - Absent(s) excusé(s) : 0 - Absent(s) ayant donné pouvoir : 2

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Après avoir entendu le rapport présenté par Madame Nathalie ROUSSET au nom de la 1ère commission, et après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Président à signer le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du Département ci-annexé,
- autorise Monsieur le Président à mettre à disposition du public sur les sites internet du Département et de la Préfecture ce PPBE ainsi que le document ci-annexé intitulé « résultats de la consultation du public et suites données ».

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Date de réception en Préfecture :

16 NOV. 2016

Date de publication :

18 NOV. 2016



**Pour le Président,
le Directeur Général
des Services du Département**


Jean-Marie Martino